

Le Maire,

Rappelle à l'Assemblée que les deux bus appartenant actuellement à la Ville du Muy, à savoir le MERCEDES et le PEUGEOT J9, sont en cours de remplacement par du matériel neuf.

La reprise des anciens véhicules a été négociée, lors de la procédure d'appel d'offres, avec les entreprises concurrentes.

Toutefois, Monsieur JEDOUB, habitant du Muy, est intéressé par l'acquisition de ces deux bus pour son entreprise personnelle, au prix global de 7 000,- € TTC.

Monsieur JEDOUB étant très intéressé par ces véhicules, il est suggéré de les lui céder au prix proposé.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décide de céder les deux bus au prix de 7 000 € TTC à Monsieur JEDOUB.